ASSEMBLÉE NATIONALE
Cendrine CHAZÉ
Députée de l'Orne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Tinchebray Bocage, le 6 octobre 2026

M. Philippe DAGUZAN
2 Rue du Pirouet
61210 HABLOVILLE

Nos réf : ET 1026-1291

Monsieur,

Vous m'avez fait part de vos préoccupations et avez sollicité mon avis sur le projet d'implantation de cinq éoliennes sur votre commune.

J'ai conscience du fait que le développement des énergies renouvelables représente un enjeu important pour les prochaines années. Cependant, je pense qu'il est primordial de prendre en compte l'avis des résidents et de mener une analyse approfondie des objectifs.

De plus, comme l'avait souligné mon prédécesseur Monsieur Jérôme Nury dans un amendement adopté le 12 juin 2025, il est important de réfléchir aux bénéfices de l'éolien à long terme pour notre territoire. Ainsi, ce dernier avait fait adopter l'amendement n° 458 qui permettait un moratoire concernant la proposition de loi Gremillet. Ce moratoire permettait la suspension temporaire de la loi afin qu'il y ait une étude chiffrée, précise et objective sur le coût du déploiement des énergies renouvelables intermittentes et les conséquences économiques pour les Français.

En effet, malgré les bénéfices des énergies renouvelables, l'Orne et notamment votre commune risqueraient de faire face à une saturation et un accaparement des terres agricoles qui pourraient dans le futur avoir des effets négatifs concernant la biodiversité, l'économie locale ainsi que sur le coût des factures d'électricité de nos concitoyens.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cendrine CHAZÉ

Permanence parlementaire – Mairie de Tinchebray – 5 Boulevard du Midi – Tinchebray 61800 TINCHEBRAY BOCAGE
☎ 02 33 37 29 77 ✉ permanence.cendrinechaze@outlook.com